

**MISE EN PLACE
D'UNE DÉMARCHE DE VEILLE
ET D'INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE**

Pratique

Méthodologie

Organisation & Outils

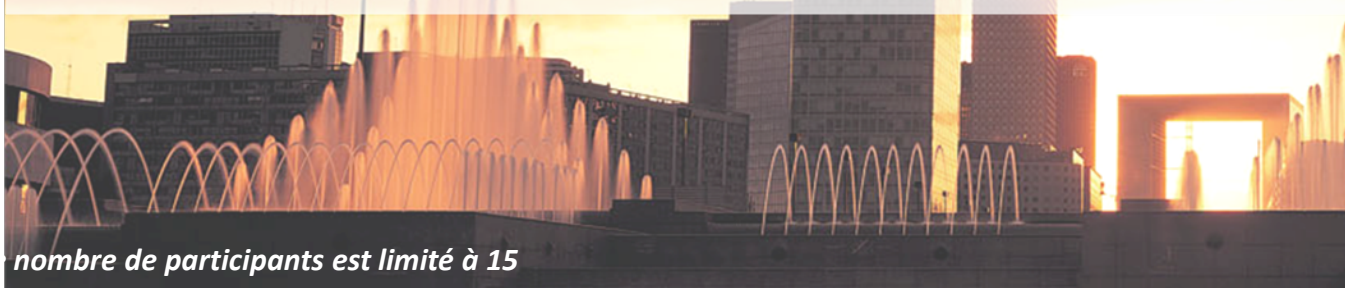
FORMATION

04-05 juin 2009

MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE

Objectifs

- Acquérir une méthodologie de veille et d'intelligence économique :
 - Identifier les étapes clés du processus de veille, les outils logiciels, les sources d'information utiles formelles et informelles, les organisations types et les méthodes d'analyse des informations collectées.
 - Maîtriser les aspects organisationnels et la mise en œuvre d'une démarche de veille : définition des objectifs, analyse des besoins, diagnostic des pratiques, choix d'une stratégie de mise en œuvre et implémentation, en suivant les principes clés du management du changement.
- Connaître et savoir intégrer les outils de veille et d'intelligence économique :
 - Panorama des outils, évolutions et tendances technologiques, processus clés et fonctionnalités utiles, choix de solutions, facteurs clés de succès et retour sur investissement (ROI)
- Mettre en pratique cette démarche sur les projets spécifiques des auditeurs lors d'ateliers encadrés par les animateurs.



nombre de participants est limité à 15

Auditoire

Toute personne désireuse d'utiliser / mettre en place un système de veille (Economique, Concurrentielle, Scientifique, Technologique, Image...) ou d'intelligence économique adapté à la stratégie de son organisme : Responsables Marketing , Stratégie, Communication ou R&D , responsables des Systèmes d'Information, Chefs de Projets, Responsables de Services de Documentation ou de Veille, Knowledge Managers, etc.

Documents fournis

Supports des présentations

Lieu

Paris (le lieu sera précisé début mai).

Contacts Inevidence

Tel. 01 42 74 27 68

Email : formation@inevidence.com

www.inevidence.fr

VEILLE ET D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

Programme

04/06/09 : Acquérir une méthodologie de veille et d'intelligence économique

9h00 – 12h00

Les concepts, la méthodologie et les sources - Luc Grivel

- L'intelligence économique : définitions ; aspects offensifs et défensifs ; apports pour l'entreprise
- Le processus de veille
 - Définition des axes de surveillance et des finalités
 - Identification des types d'informations utiles
 - Identification et sélection des sources d'information
 - Surveillance de sources et collecte d'information
 - Traitement et organisation de l'information pour élaborer l'information critique
 - Synthèse, mise en perspective, analyse
 - Diffusion de l'information
 - Feedback. Validation et réajustement

Déjeuner 12h00 - 14h00

14h00 - 17h00

Les aspects organisationnels et la mise en œuvre - Philippe Bonny

- Aspects organisationnels
 - Rôle de l'organisation dans le processus de veille et d'intelligence économique
 - Modèle d'organisation de référence
- Mise en œuvre
 - Définition des objectifs de la démarche
 - Établissement du diagnostic (l'existant, les besoins)
 - Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre : leviers d'optimisation ; stratégies génériques ; grille de choix
 - Implémentation
 - ✓ Les freins classiques de la veille et de l'intelligence économique
 - ✓ Manager le changement, les 3 étapes clés
 - Étape 1 : Installation d'un sentiment d'urgence (« unfreeze »)
 - Étape 2 : Lancement de démarches pilotes de veille et d'intelligence économique (« changes ») : rechercher des sponsors ; cibler des projets clés et reconnus de l'entreprise ; argumenter et convaincre les chefs de projets ; synchroniser la démarche à ces projets ; valoriser à chaque étape le service ; capitaliser et répliquer les démarches pilotes ; marketing viral.
 - Étape 3 : Installer le changement dans la durée (« refreeze ») : stratégie du gagnant - gagnant et « incentives » ; communication active ; veille interne et lobbying.

05/06/09 Matin : Les outils de la veille et de l'intelligence économique

9h00 – 12h00

Panorama des outils de veille - Luc Grivel

- Typologie des outils de veille
- Principales évolutions technologiques concernant la collecte, l'indexation, l'analyse (extraction d'information, classement, cartographie) et le partage de l'information
- Panorama de l'offre

Enjeux, choix et intégration dans les démarches – Philippe Bonny

- Quand et pourquoi intégrer des outils dans les démarches de veille et d'intelligence économique
- L'analyse des processus mis en œuvre dans les démarches et la traduction en fonctionnalités outils utiles
- L'étape décisive du choix de la bonne solution et du bon éditeur
- Facteurs clés de succès pour l'intégration dans les démarches
- Retour sur Investissement (ROI) des outils de veille et d'intelligence économique

Déjeuner 12h00 - 14h00

Après midi: Atelier pratique de mise en œuvre d'une démarche

14h00 - 17h00

Ateliers

Un atelier pour aborder concrètement la mise en place d'une démarche de veille et d'intelligence économique. Chaque participant travaillera sur ses propres projets, en mettant en œuvre la démarche présentée lors de la formation. Les animateurs de la formation encadreront ces travaux.

Synthèse et conclusion de la formation – Luc Grivel et Philippe Bonny

Animateurs de la formation



Luc Grivel, Docteur en sciences de l'information, Maître de conférences à l'Université de Paris 1 (Sorbonne-Panthéon), est expert-évaluateur de projets de recherche et d'innovation technologique (RNTL, PCR6, SGN). Il est responsable du Master communication du savoir, technologies de l'intelligence et management de l'information à la Sorbonne. Il est également chargé de cours dans différents mastères spécialisés en intelligence économique, linguistique informatique (Université de Paris IV), gestion du patrimoine immatériel des entreprises et Information élaborée (Université de Marne-la-Vallée, Institut francilien d'ingénierie des services). Il a été responsable, de 2000 à 2003, de la recherche et du développement d'un éditeur européen de logiciels de traitement de l'information (TEMIS), et auparavant ingénieur-chercheur au sein de l'INIST-CNRS (1990-2000). Spécialiste des techniques de text mining et de leurs applications (plus de 30 articles scientifiques ou chapitres de livre), il conseille les entreprises dans le cadre de projets intégrant des technologies de traitement de l'information.



Philippe Bonny, Directeur Général d'Inevidence

Docteur en physique et titulaire d'un master spécialisé en intelligence économique, Philippe Bonny est cofondateur de la société INEVIDENCE, cabinet expert en traitement avancé de l'information, où il exerce des activités de conseil pour des grands comptes internationaux. Il a occupé précédemment des fonctions de directeur du pôle Competitive Intelligence et Knowledge Management de la société EDIFIXIO, et a été pendant six ans en charge du traitement de l'information du Groupe LAFARGE. Il a ainsi développé une expérience pratique de la mise en œuvre et du pilotage de démarches de veille et d'intelligence économique au sein de directions fonctionnelles d'entreprises (Marketing, Stratégie, E-Business ou R&D). Auparavant, il a travaillé comme ingénieur de recherche à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA).



Bulletin d'inscription

A RENVOYER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À :

Inevidence, 19 rue Ferdinand Duval 75004 PARIS - FAX : 01 48 58 73 55

Oui je m'inscris à la formation « Mise en œuvre d'une démarche de veille et d'intelligence économique » du 04 & 05 juin 2009

Prénom , Nom :

Fonction :

Société / organisme :

Adresse :

Tél. : Fax :

Email :

TARIF : 1 250€HT (1 495€ TTC ; 245€ TVA)

Je joins mon règlement

par chèque à l'ordre d'Inevidence

par virement

par carte bancaire

• numéro :

• Expire à fin : __/__/__

Date

Cachet et signature

Conditions

Le tarif de la formation est de 1250,00€ HT (1495,00€ TTC) pour les deux jours. Ils comprennent les frais de participation à la formation, les déjeuners et la remise des différents supports de cours. L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'à la réception du bulletin d'inscription accompagné de son règlement. Le nombre de participant est limité à 15, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Dès réception de votre règlement nous vous ferons parvenir une facture et une convention de formation.

Annulation

En cas d'empêchement pour un participant d'assister effectivement à la session à laquelle il est inscrit, l'entreprise peut lui substituer un autre collaborateur, avec l'accord préalable de l'organisme de formation, avant le début du stage.

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 15 jours ouvrés avant la date de début de la formation. Le remboursement des frais d'inscription sera effectué jusqu'à cette date, déduit d'une retenue forfaitaire pour frais de dossiers de 100€ HT (119,60€ TTC). Au-delà de cette date les frais de participation resteront dus en totalité. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.